

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski tenue le 21 décembre 2015 à 20h30 heures à la salle 3 du centre polyvalent, sous la présidence de monsieur Georges Deschênes, maire**

**1. PRÉSENCES**

Monsieur Sylvain Deschênes	Monsieur Réjean Geneau
Madame Chantal Proulx	Monsieur Fernand Gauthier
Monsieur Stéphane Deschênes (abs.)	Monsieur Guildo Castonguay

que l'avis de convocation a été signifié tel que requis à l'article 153 du Code Municipal du Québec, aux membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

Formant quorum sous la présidence du maire.

Monsieur Martin Normand, directeur général, est présent.

**1. Mot de bienvenue et Moment de recueillement**

**2. Lecture de l'ordre du jour**

**3. Adoption des comptes à payer**

15-12-227

Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer tel que présentée aux membres du conseil municipal par le directeur général qui se résume comme ceci :

Chèques numéros # 20127 à 20197	150 796.94\$
Prélèvements no 1568 à 1575	12 357.36\$
<b>Total</b>	<b>163 154.30\$</b>

**4 Achat d'actifs de la SSISOM – Caserne St-Gabriel**

15-12-228

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de faire l'achat des actifs de la SSISOM qui sont dans notre caserne au montant de 39 754\$, tel qu'indiqué dans le rapport de la firme de consultant Michel Maillé.

**5 Cotisation municipale de la Route des Monts Notre-Dame**

15-12-229

Considérant que les règlements généraux, le plan d'action 2016, le budget prévisionnel 2016 ainsi que la grille de cotisation de la Corporation touristique de la Route des Monts Notre-Dame ont été adoptés par les membres à l'assemblée générale de fondation le 21 novembre 2015 à Esprit-Saint.

Il est proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers, que la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski, accepte le budgéter 1 dollar per capita pour l'année 2016 afin de payer sa cotisation de membre de la Route des Monts Notre-Dame pour l'année 2016 conformément à la catégorie 12 de la grille de cotisation.

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS ET AFFAIRES NOUVELLES**

**7. LEVÉE DE LA SÉANCE**

15-12-230

Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers qu'à 21h00 la séance soit levée.

Je, Georges Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Georges Deschênes, Maire

\_\_\_\_\_  
**Georges Deschênes**  
Maire

\_\_\_\_\_  
**Martin Normand**  
Directeur général